

## Texte préliminaire; ne pas citer

« Représentations du souverainisme québécois dans le *Globe and Mail* : un repoussoir pour penser l'identité canadienne(-anglaise) ? »  
par Sylvie Lacombe, Université Laval

Depuis la Révolution tranquille, où le nationalisme canadien-français est remplacé par une forme de nationalisme moderne, centré sur la place du Québec dans la Confédération, les tensions politiques sont fréquentes et intenses sur le plan des relations fédérales/provinciales. Les journaux canadiens et québécois, participant de cette réalité et la reflétant, sont remplis d'épisodes conflictuels et de disputes politiques. Tous les premiers ministres fédéralistes qui se sont succédés à la tête du gouvernement québécois, depuis Jean Lesage jusqu'à Robert Bourassa, réclament d'Ottawa une dévolution de pouvoirs qui confèreraient au Québec des compétences législatives additionnelles lui permettant d'assumer son rôle de principal représentant du deuxième « peuple fondateur »<sup>1</sup>. Avec l'élection d'un gouvernement péquiste en 1976, ces échanges polémiques prennent progressivement la forme d'une opposition entre deux options idéologiques mutuellement exclusives, le fédéralisme canadien et le souverainisme québécois. Certains de ces épisodes sont plus marquants que les autres, et ont eu une incidence indéniable sur la suite des événements politiques. Nous nous attardons ici au référendum de 1980, comme à l'un de ces premiers épisodes marquants, par l'analyse de près d'une trentaine d'éditoriaux<sup>2</sup> tirés du *Globe and Mail*, et publiés entre le 20 décembre 1979, jour où le Parti québécois fait connaître le libellé de sa question référendaire, et le 31 mai 1980, une dizaine de jours après le référendum. Dans le paysage journalistique anglo-canadien de l'époque, le *Globe and Mail* est le seul quotidien d'envergure nationale, au point où il donne le ton aux autres journaux (Erindale College, 1981).

La difficulté de l'exercice tient à la nature polémique du domaine des idéologies politiques : le souverainisme s'oppose, en effet, radicalement au fédéralisme canadien et c'est presque toujours du point de vue des valeurs véhiculées par ce dernier que le premier est examiné et jaugé. Sans prendre parti pour l'une ou pour l'autre des deux options (tout en les considérant *a priori* politiquement légitimes), nous tentons de circonscrire au moins partiellement le champ idéologique créé par leur opposition. Il ne s'agit donc pas de trier parmi l'ensemble des jugements de valeur portés sur le souverainisme ceux qui seraient fondés pour écarter les autres – une entreprise d'ailleurs aussi discutable que vertigineuse. Au lieu de vérifier une à une la correspondance des idées et valeurs avec la réalité empirique, nous visons plutôt à rapporter celles-ci les unes aux autres, de sorte qu'elles apparaissent structurellement cohérentes. Autrement dit, nous postulons que les opinions, convictions, jugements à l'égard du nationalisme

---

<sup>1</sup> Le Québec revendique ce titre en vertu du fait que les quatre cinquièmes des Canadiens français vivent alors au Québec, et que ce dernier est la seule province où la majorité de la population est francophone.

<sup>2</sup> Initialement, c'étaient les 85 chroniques de William Johnson, correspondant parlementaire du Québec pour le *Globe and Mail*, qui devaient fournir la matière première de notre analyse, mais finalement, les propos de M. Johnson ne permettent pas d'esquisser une vision globale du Canada, étant exclusivement axés sur la réalité québécoise. Dans les éditoriaux, par contre, cette vision globale apparaît.

## Texte préliminaire; ne pas citer

québécois sont intégrés dans un plus vaste système idéologique, et que ce dernier ne peut surgir, même partiellement, qu'à l'aide d'une description fine de ce qui est énoncé<sup>3</sup>.

Quand on se penche sur les positions du journal à l'égard du Parti québécois, de son chef, du libellé de la question référendaire, mais aussi du « Livre beige » du Parti libéral du Québec, on trouve qu'elles s'accompagnent d'une réflexion sur le Canada, sa nature et son mode de fonctionnement. Une réflexion, donc, provoquée comme par ricochet par le commentaire sur l'activité nationaliste au Québec. Le projet péquiste est d'emblée et totalement rejeté, mais en prenant acte des frustrations provinciales vis-à-vis d'Ottawa dans d'autres régions du pays, et en se penchant sur le discours des forces fédéralistes, un sentiment national se dessine d'un éditorial à l'autre. Comme si, avant même que la Constitution ne soit rapatriée<sup>4</sup>, une niche symbolique s'était aménagée, préparant la refondation politique du Canada. L'agitation et l'effervescence de la « question nationale » au Québec aurait ainsi contribué à faire advenir un nouveau Canada, sinon son embryon, du moins la place symbolique qu'il allait occuper.

### Le contexte référendaire de 1980

La Loi sur les consultations populaires, adoptée en juin 1978, par le gouvernement du Québec et modelée sur les modalités du référendum britannique sur l'adhésion à la Communauté européenne économique en 1975 (Fitzmaurice 1981: 21), force le regroupement des partisans de l'une et l'autre option sous deux comités-parapluie dont les dépenses totales pour chacun sont limitées à \$ 2,1 millions<sup>5</sup>, la moitié étant versée sous forme de subvention par l'Assemblée nationale (Marsolais 1992 : 122). Mais la loi ne prévoit pas l'intervention éventuelle de joueurs extérieurs, ni la manière de la contraindre. Le P.Q. ayant déclaré le référendum une affaire de politique interne, à décider par les Québécois seuls, les premiers ministres des provinces anglophones sont relativement peu intervenus dans le débat référendaire, de peur de provoquer une réaction favorable à l'option péquiste. Mais les chefs des partis politiques fédéraux, et certains membres du gouvernement, n'ont pas manifesté la même retenue. De plus, un « Bureau d'information sur l'unité canadienne<sup>6</sup> » mis sur pied par le gouvernement fédéral dès l'été 1977, quelques mois après l'élection du P.Q., a joué un rôle non négligeable durant la campagne référendaire de 1980. Cet organe de propagande fédéraliste, sans passer par le comité du NON et sous couvert de simple information aux citoyens, illustre la capacité du gouvernement fédéral à créer un ensemble d'outils de communication sophistiqués en vue de garder le Québec dans la Confédération, sans pour autant avoir l'air d'interférer dans une question provinciale<sup>7</sup> (Rose 1993). Au total, le gouvernement fédéral aurait dépensé plus du triple du montant permis aux deux comités (Marsolais : 131).

---

<sup>3</sup> Cette approche, qui s'inspire tant de M. Mauss (1969) que de L. Dumont (1983; 1991), prend en compte le rôle structurant des idées et valeurs dans la vie sociale, ici d'ordre surtout politique.

<sup>4</sup> La Loi constitutionnelle canadienne est officiellement rapatriée le 16 avril 1980.

<sup>5</sup> C'est-à-dire, \$ 0,50 par électeur éligible.

<sup>6</sup> Ou Canadian Unity Information Office.

<sup>7</sup> Pour être juste, il faut ajouter que le gouvernement du Québec use également de stratégies de communication qui présentent comme une information aux citoyens ce qui est en fait une publicité de persuasion, proche parente de la propagande (Rose 1993).

## Texte préliminaire; ne pas citer

Dans le reste du pays, où l'on se passionnait plus pour le boycott des Olympiques de Moscou, ou pour la crise iranienne, ce référendum était à peine remarqué (Morton 2000). Sur le front constitutionnel, pourtant, la grogne s'exprime d'un bout à l'autre du pays, et le *statu quo* semble tout-à-fait impossible, car les attentes de réformes substantielles sont largement répandues (Bergeron 1981). Dans les pages du *Globe and Mail*, on demande aussi des changements vers une décentralisation de la fédération, et l'on se méfie de Pierre E. Trudeau, surtout de son appétit vorace pour la centralisation. Ce journal national offre une couverture extensive de l'événement : à compter du 18 avril, quelques jours après le déclenchement officiel de la campagne référendaire, il affecte plusieurs journalistes<sup>8</sup> à l'événement, dont les articles et reportages s'ajoutent aux chroniques de son correspondant permanent à Québec, William Johnson; à quoi s'ajoute encore une tribune, intitulée « ce que pensent les électeurs », dans laquelle la journaliste Ann Penketh rapporte, au fil des événements de la campagne, les réflexions et commentaires de six électeurs québécois<sup>9</sup>. Notre analyse se concentre cependant sur la série des vingt-neuf éditoriaux qui ont abordé frontalement la situation politique au Québec au cours de la période retenue; ils sont répartis selon cette fréquence : un éditorial en décembre; cinq en janvier; deux en février; cinq en mars; sept en avril; et neuf en mai.

### Un chef manipulateur, un projet irréaliste

Dès la première lecture de ces éditoriaux, on est frappé du peu de considération témoignée pour le Premier ministre du Québec, René Lévesque<sup>10</sup>. On recourt beaucoup au ton ironique, mais on sait aussi utiliser un style plus direct pour énoncer ses jugements assassins. On déclare ainsi René Lévesque un grand communicateur, doublé d'un fin stratège politique, dont la marque de commerce est, en fait, le mensonge : en 1976, il s'est fait élire en promettant des réformes économiques, pour ne plus parler ensuite que d'indépendance. Il voudrait maintenant faire croire que le référendum porte sur la négociation de la souveraineté-association, mais les Québécois ne doivent pas se laisser bernier par cette ruse, c'est encore et toujours de séparation qu'il s'agit (19 mars<sup>11</sup>). Il promet abusivement qu'en votant Oui au référendum, les Québécois gagneront tout sans avoir à renoncer à quoi que ce soit, sans qu'aucune protection ne leur soit perdue, aucune association brisée (22 mars). Il est passé maître en matière de question truquée. Tant et si bien qu'il tente d'extirper un Oui des électeurs en formulant une question la moins engageante, ou la plus inoffensive, possible (22 décembre). Le pari qu'il fait est qu'on peut tromper un grand nombre de gens en les poussant progressivement, sournoisement, vers la séparation, sans le leur dire (9 mai).

La haute suspicion qu'on exprime contre René Lévesque s'étend à tout le gouvernement péquiste. Le débat à l'Assemblée nationale sur le libellé de la question référendaire, a été utilisé par les députés péquistes « deux fois plus nombreux que ceux de

---

<sup>8</sup> Il s'agit entre autres de Marina Strauss, Margot Gibb-Clark, Stan Oziewicz et Julia Turner.

<sup>9</sup> Deux femmes et quatre hommes; trois partisans du Oui et trois partisans du Non.

<sup>10</sup> Cela contraste vivement avec l'appréciation positive de René Lévesque par la population québécoise. Parce qu'il est aimé du public, et parce que Lévesque, lui-même journaliste de formation, a d'excellents rapports avec les médias, le P.Q. centre toute la campagne pour le Oui sur sa personne (Robinson 1998 : 31).

<sup>11</sup> Sauf indications contraires, les données sont tirées des éditoriaux du corpus; la date entre parenthèses permet de retrouver le titre dans la bibliographie.

## Texte préliminaire; ne pas citer

tous les partis réunis » comme un temps d'antenne gratuit de campagne pour le Oui. (19 mars). On dénonce aussi la manière dont les représentants du gouvernement traitent de « colonisés », ou de Québécois « dégradés », ceux qui s'opposent à la séparation du Québec. Personne, nous dit-on, ne voudrait partager une maison semi-détachée avec une famille qui regarde certains de ses propres membres comme des apostats et des traîtres. Dans tous les cas, de tels voisins nécessitent une solide barrière (22 mars). En insistant sur les « mensonges », et les qualités manipulatrices de René Lévesque, le *Globe* laisse entendre que c'est par méprise que les électeurs québécois ont élu autant de députés à l'Assemblée nationale. Autrement, il lui aurait fallu admettre une certaine légitimité démocratique dans la volonté de changement radical qu'incarne le Parti québécois. Enfin, la perception des députés péquistes comme des voisins embarrassants tranche considérablement avec la manière de représenter les provinces comme les membres d'une même famille canadienne (voir plus loin).

Sur le projet péquiste comme tel, le *Globe* ne varie pas sa position d'un iota et y revient souvent : si Québec vote en faveur de la souveraineté-association, il aura la souveraineté, mais le reste du Canada n'aura pas plus de relations avec lui qu'avec n'importe quelle autre nation souveraine, et en aura certainement moins qu'avec d'autres nations ne l'ayant ni rejeté, ni insulté (22 décembre). Une association économique, incluant une monnaie commune, implique que toutes les autres provinces canadiennes, et le gouvernement fédéral, aient leur mot à dire. Or, il s'avère que les uns et les autres l'ont déjà donné : les chefs des trois partis fédéraux, et les Premiers ministres des neuf autres provinces ont clairement dit et répété qu'ils ne voulaient pas de cette association (22 mars). En avril, le journal remercie Allan Blakeney, Premier ministre de la Saskatchewan, d'avoir répété avec force et éloquence que la souveraineté du Québec est incompatible avec l'association économique avec le reste du Canada, dans un discours devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal. Blakeney explique que chaque province a un réel intérêt à ce qu'un changement constitutionnel s'opère, et chacune soutiendrait avidement toute réforme ambitieuse du *statu quo*; en revanche, aucune n'envisage de négociation économique avec le Québec, advenant une victoire du Oui (10 avril). Cette position est semblable à celle qu'énonce P.E. Trudeau dans le premier des trois discours qui ponctuent son intervention dans le débat référendaire de 1980 : des marchés communs et des associations économiques se négocient entre pays souverains et indépendants, mais Québec ne l'étant pas, aucune discussion n'est possible. Ceux qui voteront Oui se placeront eux-mêmes dans une impasse, puisque personne ne veut, ni ne peut, s'associer à la province du Québec dans un marché commun; et de toutes façons, Québec ne serait pas indépendant par les vertus mêmes de sa question (17 avril). Comme approche le jour du vote, le *Globe* répète qu'un Oui majoritaire conduirait à la séparation du Canada en deux entités distinctes, et n'amènerait pas le Canada, contrairement à ce qu'a laissé entendre R. Lévesque, à venir négocier sur les genoux. Il ajoute que si les Québécois veulent obtenir plus de droits, ils doivent absolument voter Non. Car alors seulement, les Canadiens des autres provinces seront-ils disposés à négocier de nouvelles règles pour les accommoder. Le journal y insiste, on ne doit pas confondre le désir de voir redistribués les pouvoirs dans la confédération avec la négociation en vue de doter le Québec d'une structure d'État : les deux ne diffèrent pas seulement en degrés mais, bien plus fondamentalement, en nature (10 mai). Cette différence ferait passer le statut des

## Texte préliminaire; ne pas citer

Québécois de membres de la famille (politique) canadienne à celui de voisins incommodants et dédaigneux si, par malheur, ils devaient se faire majoritairement souverainistes.

### L'accueil à *Une nouvelle fédération canadienne*

Le 9 janvier 1980, la Commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec rend public le document *Une nouvelle fédération canadienne*, qui sera adopté comme plate-forme constitutionnelle officielle au congrès annuel du parti, tenu le 29 février, le 1<sup>e</sup> et le 2 mars. Plusieurs éditoriaux le discutent, dont les deux premiers dès le lendemain et surlendemain de la présentation publique du document. On y voit d'abord un effort sérieux et complet d'élaboration d'une troisième option constitutionnelle, entre *statu quo* et souveraineté-association, qui s'adresse à court terme aux électeurs québécois, mais à plus long terme, à tous les Canadiens. Le sérieux de l'exercice appelle un examen réfléchi, et le journal se promet d'y revenir plus tard<sup>12</sup>. Conscients que l'importance accordée à ces propositions par les Québécois dépendra étroitement de l'accueil qu'elles recevront dans le reste du Canada, le journal prévient qu'il serait malhonnête d'y acquiescer maintenant, avec en tête le référendum, pour mieux les critiquer une fois le scrutin derrière soi. Cela ferait le jeu des péquistes qui seraient prompts à y voir le bris d'un engagement moral, provoquant dans la population du Québec un sentiment, justifié, de trahison. Certains points de ce programme, comme celui d'élargir le rôle et les pouvoirs des provinces, celui de limiter ceux du gouvernement fédéral, spécialement dans le champ des responsabilités provinciales, et celui d'une reconnaissance constitutionnelle des droits fondamentaux suscitent d'emblée le soutien du *Globe*. Mais d'autres points, comme celui de la garantie de certains droits linguistiques, et du principe voulant que chaque province soit entièrement libre d'écrire ses propres lois linguistiques, demandent un examen plus approfondi avant de pouvoir se prononcer. Enfin, si le journal souscrit à la nécessité d'abolir le Sénat, il ne voit pas dans un éventuel Conseil fédéral, institutionnalisé et permanent, une promesse de meilleur fonctionnement du fédéralisme canadien (10 janvier). Le lendemain, le journal endosse complètement l'historique que fait le « Livre beige », comme l'appelle le P.L.Q., de la place qu'occupe le Québec dans le Canada; un historique qui réfute la lecture et les critiques péquistes. On y affirme que les prédictions péquistes, annonçant la fin de la culture et des institutions québécoises, non seulement ne se sont jamais réalisées, mais qu'au contraire, langue et culture française ont prospéré et fleurissent encore dans le cadre fédéral canadien. Celui-ci fournit, selon le journal, deux avantages majeurs : la chance de se développer librement, en accord avec sa nature propre, d'une part, tout en participant aux bénéfices et aux défis d'une plus grande et beaucoup plus riche société, d'autre part (11 janvier).

Un autre éditorial souligne le contexte politique inédit en 1980, qui avantagerait les Québécois : aujourd'hui les demandes québécoises pour un transfert des pouvoirs vers les provinces peuvent être faites en sachant qu'un soutien substantiel viendra de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve. On mentionne aussi que Québec n'est plus seul à rouspéter contre le pouvoir fédéral de dépenser, et que d'autres provinces vivent ces politiques fédérales « nationales » comme des intrusions inacceptables de leurs domaines de compétences législatives. Pour le

---

<sup>12</sup> Ce qu'il ne fera pas vraiment, finalement.

## Texte préliminaire; ne pas citer

*Globe*, cette dimension « unilatérale » contredit un principe de base du fédéralisme, celui voulant qu'aucun niveau de gouvernement ne puisse être subordonné à un autre. Il admet cependant que certains domaines complexes, comme celui de l'énergie, du développement industriel, du transport et des politiques sociales, sont nécessairement partagés par les deux niveaux de gouvernement, provincial et fédéral. Parmi les solutions que propose le « Livre beige » pour résoudre ces difficultés, l'une serait d'attribuer un rôle national bien spécifique au fédéral, par exemple dans le contrôle des ressources d'énergie, notamment dans le cas de l'énergie nucléaire, parce qu'il relève aussi des affaires étrangères et de la défense, deux compétences fédérales. D'autres mesures impliqueraient une coopération interprovinciale à grande échelle, d'une manière beaucoup plus structurée que ce qui se fait présentement. Ce Conseil fédéral, ou Chambre des provinces, remplacerait le Sénat, et les Premiers ministres provinciaux y représenteraient chacun leur province. Ici, le journal réitère ses sérieux doutes quant à la pertinence d'une telle institution (23 janvier).

Le Premier ministre de la Saskatchewan, A. Blakeney, salue quant à lui les propositions du « Livre beige », considérant qu'elles forment une base acceptable pour négocier une réforme constitutionnelle. Se faisant l'écho de ces propos, le *Globe* invite le Québec à miser sur le sentiment d'impatience, et de frustration de l'Ouest, qui réclame des changements constitutionnels, plutôt que sur les jeux de mots de René Lévesque (10 avril). Quand il traite spécifiquement du Québec, le *Globe* laisse entendre, sans le dire explicitement puisque le terme n'est pas encore courant à l'époque, que la « société distincte » s'épanouit parfaitement dans la fédération canadienne. Quand il traite des propositions constitutionnelles du P.L.Q., le journal insiste sur le fait que l'impatience québécoise à l'égard du *statu quo* est également partagée par d'autres provinces, sans rappeler quelles sont les revendications du Québec, jusque-là insatisfaites. En se cantonnant de la sorte dans des considérations abstraites – le *statu quo* est insupportable pour plusieurs provinces, dont le Québec –, le journal évite de se prononcer sur le réalisme, ou l'irréalisme, d'une éventuelle communauté d'intérêts entre le Québec et les autres provinces.

Le dernier éditorial avant le référendum rappelle que le choix auquel font face les Québécois n'est pas entre le renouvellement de la Confédération et le *statu quo*, comme cherche à le faire croire R. Lévesque, mais entre la séparation – avec peut-être quelques fils encore attachés— et une Confédération profondément retravaillée. Ce que propose le « Livre beige » de Ryan est une fédération nettement plus décentralisée; le pouvoir fédéral d'outrepasser les frontières des compétences législatives provinciales serait limité; les provinces gagneraient le contrôle de la sécurité sociale – un objectif québécois de longue date. La propriété provinciale, le contrôle et la gestion des ressources seraient confirmées. Le Sénat deviendrait un Conseil fédéral de délégations provinciales présidées par les Premiers ministres. Les droits linguistiques relevant des provinces seraient élargis. Ainsi, ce que propose M. Ryan n'est pas superficiel, c'est un changement en profondeur. On assure les Québécois qu'un Non impliquera des négociations pour des changements importants, de l'ordre et de l'ampleur de ceux proposés dans le « Livre beige » de C. Ryan. Il avertit aussi les Canadiens des autres provinces que ces changements pourraient aller jusqu'à être déchirants; qu'un Non au référendum ne sera pas un signal indiquant

## Texte préliminaire; ne pas citer

« qu'on peut retourner dormir ». Ce sera au contraire un appel à se mettre sérieusement au travail pour reconstruire notre pays (17 mai).

### Une nécessaire décentralisation

Commenter le processus référendaire au Québec conduit bien naturellement à parler du Canada, de ce qu'il est, et du fédéralisme, et comment il devrait fonctionner. Le mois d'avril 1980 a vu l'intervention sur la scène politique de Premiers ministres provinciaux, certains directement et explicitement en lien avec le référendum québécois, d'autres sur le sujet plus général d'une nécessaire réforme de la fédération. Elles donnent lieu à trois éditoriaux. Mais avant de les aborder, l'Institut C.D. Howe publie au début du mois une étude cherchant à quantifier les coûts économiques du lien fédéral -- de son maintien et de son éventuelle rupture--, et qui conclut ne voir aucuns gains économiques probants ni pour l'une ni pour l'autre option<sup>13</sup>. Pour les auteurs de l'étude, un système fédéral est sensé fournir de plus grands bénéfices économiques que ce que les constituantes fédérées pourraient gagner séparément. Or, notent les économistes, trois régions canadiennes (les Maritimes, le Québec et l'ouest canadien) se disent frustrées dans leurs aspirations économiques par le système fédéral. La fédération canadienne se trouve en fait coincée entre deux pressions contraires : les tentatives d'organiser l'économie à l'échelle nationale, et les tentatives des provinces de développer leur propre économie. Les premières conduisent Ottawa, entre autres, à intervenir dans des compétences législatives provinciales, créant du mécontentement; tandis que les secondes sont souvent contre-productives, par les barrières tarifaires que les provinces érigent pour protéger leurs industries. En sorte que l'étude dégage un portrait relativement pessimiste, n'anticipant pas de surplus économique dans un avenir rapproché (Simpson, 10 avril). De l'étude, l'éditorial retient que les avocats du séparatisme québécois manquent à comprendre qu'ils auraient encore moins de marge de manœuvre dans un état de séparation politique où les ententes entre parties contractantes seraient plus susceptibles de sombrer dans des impasses politiques, que dans la situation actuelle. L'Institut conclut que si la rentabilité économique était le seul critère à considérer, il n'y aurait pas de frontières entre le Canada et les États-Unis. Pourtant, peu de Canadiens, au Québec ou ailleurs, souhaitent cette situation. L'éditorial en revient au fait que ce vaste pays, qui s'étend d'un océan à l'autre, reste plus grand que la somme de ses frustrations provinciales. Et qu'en conséquence, ce ne sont pas de comptables dont nous avons besoin, mais de cette spécialité typiquement canadienne : des gens capables de faire des compromis (12 avril). Que les « séparatistes » entendent réduire le Canada à une simple association économique, voilà une première idée qui paraît inacceptable, voire sacrilège, pour le *Globe*. Une seconde, toute aussi irrecevable, est que la situation globale des Québécois puisse être meilleure en dehors du Canada, qu'en son sein. La perfection n'étant pas de ce monde, semble dire l'équipe éditoriale, mieux vaut travailler à améliorer le cadre actuel, entre nous, qui sommes des partenaires historiques que de risquer les incertitudes et les conséquences fâcheuses d'une rupture radicale.

En avril, les quatre Premiers ministres des provinces de l'Ouest, réunis à Lethbridge, demandent qu'on organise au plus tôt une conférence fédérale/provinciale

---

<sup>13</sup> Cette étude, « Réalités économiques de la Confédération » (149 pages), la dernière de la collection *Accent Québec*, est réalisée par J. Maxwell et C. Pestiau.

## Texte préliminaire; ne pas citer

pour discuter d'une politique économique nationale; ils s'inquiètent de la crise énergétique et souhaitent aussi aborder d'autres problèmes économiques<sup>14</sup>. Ce faisant, ils donnent à P.E. Trudeau l'occasion de faire une importante contribution au débat référendaire, mais celui-ci ne daigne pas reprendre cette balle au bond. À sa première conférence de presse après l'annonce de la date du référendum, il avait averti qu'il ne ferait aucune proposition de fédéralisme renouvelé avant le vote, considérant qu'il était trop tard pour cela. Il annonce, quelques jours plus tard, qu'il y aura une conférence fédérale/provinciale pour une réforme constitutionnelle si le Non l'emporte, mais que le même appel ne sera pas répété si c'est le Oui qui l'emporte. Cela suscite la colère du *Globe*, selon qui le Premier ministre se conduit comme si Québec était le seul intéressé à modifier la constitution. Pour lui, il n'est d'ailleurs ni trop tard, ni trop tôt, pour répondre à la demande, sans cesse croissante, dans tout le pays d'une décentralisation de certains pouvoirs d'Ottawa vers les provinces. Le Premier ministre semble gelé dans l'immobilisme jusqu'au 20 mai, et cette inaction est à mettre au compte de sa longue opposition à toute décentralisation significative. Il faudra bien pourtant qu'il adapte ses propres vues à la réalité ambiante, s'il ne veut pas devenir anachronique. On est d'accord avec lui, seul le Parlement fédéral parle au nom du Canada, mais sans abandonner cette position, il doit admettre que, notre pays étant fait de diverses régions et parties, nulle raison ne justifie de continuer à le diriger en concentrant à Ottawa toutes les prises de décision importantes (25 avril). Il ressort de ces positions l'idée que l'autorité « morale » du Canada émane du Parlement fédéral; la « totalité » canadienne, pourrait-on dire, transcende les appartenances provinciales et territoriales. Mais cet englobement moral doit aussi s'accompagner au plan du fonctionnement pratique d'une délégation de pouvoirs vers les provinces. Aux yeux du journal, le Premier ministre Trudeau commettrait ainsi l'erreur de confondre niveau moral et niveau pratique de la Confédération.

### La touche émotive, l'image de la famille

Quand il s'agit de décrire ce qu'est le Canada, les arguments raisonnés semblent à eux seuls insuffisants, une touche affective sonnait plus vraie. C'est sans doute pourquoi le journal attache de l'importance aux propos de William Davis, Premier ministre de l'Ontario, venu dire aux Québécois qu'ils partagent avec les Ontariens plus de 300 ans d'histoire : « nous sommes voisins, nous sommes des alliés et des amis ». Il précise que l'Ontario ne ménage pas ses efforts pour obtenir des changements majeurs de la constitution; que les Ontariens, comme les Québécois, rejettent catégoriquement le *statu quo*. Ils veulent combattre aux côtés des Québécois pour faire de la Confédération un meilleur endroit où cohabiter ensemble. « Ce n'est pas une question économique. Je suis par nature pragmatique, dit en substance M. Davis, mais quand il est question de l'avenir du Canada, nous, les Ontariens, devenons émotifs ». Inspiré par ces propos, l'éditorial les prolonge : « nous sommes tous en partie propriétaires les uns des autres, nous nous chérissons les uns les autres, parce que nous sommes tous membres d'une même famille; voilà ce qu'est la nationalité » (3 mai). L'image de la famille est récurrente pour parler de la fédération canadienne. Les provinces en sont les membres et, quoique différentes les

---

<sup>14</sup> Le *Globe* rappelle leur position sur le sujet : le prix du pétrole doit se rapprocher du taux mondial; les exportations de gaz naturel doivent augmenter; et l'énergie devrait être un domaine de compétences législatives strictement provinciales.

## Texte préliminaire; ne pas citer

unes des autres, elles participent à la réalisation du rêve canadien, tout en œuvrant à la réalisation de leurs aspirations et ambitions spécifiques. L'image permet d'insister à la fois sur la part d'hétérogénéité interne, et sur les limites au sein desquelles la contestation du cadre fédéral est admise. Par exemple, lors de la première intervention du Premier ministre Trudeau, quelques heures seulement après l'émission des brefs référendaires le 15 avril, celui-ci prévient qu'avant de rénover la maison pour répondre aux besoins des membres de la famille, il faut s'assurer que tous souhaitent vivre en famille. Si le *Globe* approuve la teneur du discours, le ton professoral et froidement logique, en revanche, le déçoit considérablement, estimant que c'est plutôt d'une défense passionnée dont a besoin le Canada (17 avril). Cet enthousiasme, cette passion, il la trouve chez le « gars ordinaire de Shawinigan », c'est-à-dire le ministre de la Justice et du Développement social du cabinet Trudeau, Jean Chrétien. Celui-ci fait abondamment parler la voix du cœur, et le message qu'il livre aux Québécois s'adresse en fait, selon le journal, à tous les Canadiens : le sentiment d'appartenance qu'il décrit, chaque province, pas seulement le Québec, peut s'en faire l'écho. C'est que, contrairement à ce que prétend M. Lévesque, nul ne peut subdiviser ce qu'il ressent vis-à-vis du Canada – exprimer sa fierté à l'égard de la communauté locale où il est né et a grandi, tout en comprimant, refoulant la fierté plus grande envers la nation. Les deux sentiments sont étroitement enchevêtrés, imbriqués l'un dans l'autre, tant et si bien qu'ils se nourrissent l'un l'autre. Dans les plaidoyers de M. Chrétien, le mot le plus révélateur, selon le journal, est celui de « partage » : il faut partager les problèmes autant que les avantages, reconnaître qu'une famille qui réunit des expériences et des coutumes aussi diverses que la nôtre ne peut vivre sous le même toit sans avoir de temps en temps quelques disputes, mais le partage lui fait voir la valeur supérieure des liens familiaux sur l'intérêt individuel/provincial (16 mai). Les frustrations ou revendications du Québec ne renvoient jamais, aux yeux de l'équipe éditoriale, à une situation qui serait propre à la province, elles peuvent au contraire se rapporter à d'autres situations tout-à-fait similaires dans lesquelles se trouvent d'autres membres de la famille et, on peut le penser, sont à ce titre réductibles aux frustrations provinciales ailleurs au pays. En insistant sur le mécontentement quasi généralisé vis-à-vis la centralisation fédérale, le *Globe* procède, au moins implicitement, de l'idée que le Québec est une province comme les autres. La métaphore familiale, où le gouvernement fédéral est assimilé à l'autorité parentale et les provinces aux enfants, neutralise et court-circuite même l'idée du mariage entre deux peuples fondateurs. Si elle permet de conceptualiser une forme de particularisme provincial, chaque « enfant » ayant sa personnalité propre, elle n'autorise pas d'emblée un traitement en accord avec cette différence. L'image de la famille inciterait plutôt à valoriser le traitement égal de chaque enfant. Et quand surviennent des disputes, elles restent forcément circonscrites dans l'ambiance familiale; un lien familial n'est pas révocable comme le serait un lien contractuel, même un mariage.

On a vu que concernant la condition politique de la Confédération, une réforme constitutionnelle paraît au journal non seulement souhaitable, mais vraiment nécessaire. Ce changement, si radical puisse-t-il être, ne doit cependant pas ébranler le cadre fédéral. L'image de l'union des deux peuples fondateurs pourrait admettre la rupture pour mieux contracter ensuite une nouvelle alliance, plus égalitaire ou encore plus conforme aux attentes réciproques des partenaires. L'image de la famille, au contraire, montre plutôt

## Texte préliminaire; ne pas citer

l'absurdité d'un tel scénario. En mai, un débat spécial d'une semaine à la Législature de l'Ontario permet de le réaffirmer. Les députés provinciaux débattent de l'unité nationale, et au cours des échanges le député néo-démocrate James Renwick avance l'idée qu'un Oui au référendum québécois pourrait s'avérer une bénédiction pour tous ceux qui souhaitent ardemment secouer le *statu quo*. L'éditorial remarque d'abord qu'il s'agit là du même type d'arguments que celui évoqué par un groupe d'écrivains, artistes et universitaires anglo-canadiens, dont George Grant et Mel Watkins, ayant critiqué les Premiers ministres anglo-canadiens pour avoir dit qu'ils ne négocieraient pas la souveraineté-association. Pour le groupe, c'est là une attitude de chantage éhonté. Le point principal où la position du groupe Grant-Watkins converge avec, et rejoint, les vues de M. Renwick, et ses collègues du caucus néo-démocrate, est l'idée qu'un Oui québécois pourrait être la stimulation nécessaire à l'élaboration d'une nouvelle entente constitutionnelle, dont en définitive tous les Canadiens bénéficieraient. Le *Globe and Mail* s'indigne d'une telle méprise : la différence entre une redistribution des pouvoirs au sein de la Confédération et une entente permettant au Québec d'être souverain est plus qu'énorme, c'est une différence de nature, qui ne peut être esquivée. Quant aux déclarations répétées des chefs fédéraux et des premiers ministres provinciaux, le journal ne voit pas en quoi il serait plus démocratique de prétendre jusqu'au vote qu'il y a bien un pois sous la coquille quand on la sait parfaitement vide (10 mai). Le journal traite ici comme un jugement de fait ce qui est en réalité un jugement de valeur : le refus des chefs politiques anglo-canadiens de négocier la souveraineté-association, advenant un Oui majoritaire, est un *choix politique* qu'ils font, avant d'être une réalité de fait.

On peut résumer la position du *Globe and Mail* jusqu'ici comme étant résolument anti-péquistes, au sens où on ne trouve aucune trace de sympathie à l'égard du P.Q., de son chef, de son gouvernement, ou de ses députés; ni à l'égard de son projet. Ce qui est somme toute peu étonnant. Le journal considère, par ailleurs, qu'une réforme constitutionnelle s'impose, que le *statu quo* est insupportable pour plusieurs provinces, mais refuse d'encourager le « séparatisme » pour y arriver, et n'hésite pas à rappeler à l'ordre ceux qui seraient prêts à prendre ce risque. Si la fédération canadienne est jugée trop centralisée, accorder plus de pouvoirs aux provinces a aussi ses limites : la fédération doit rester fonctionnelle, efficace. Les propositions du P.L.Q. constituent une base sérieuse pour entamer les discussions souhaitées, qui déboucheront nécessairement sur des compromis de toutes parts, étant bien entendu que les insatisfactions à l'égard du fédéralisme canadien ne sont pas que québécoises. Quant aux représentations du Canada en tant que totalité politique, ou pays, sans qu'elle soit nouvelle, l'image de la famille s'impose spontanément. En naviguant entre le statu quo et le projet péquiste, comme entre deux écueils à éviter, le journal ne propose aucunes solutions concrètes détaillées, et il semble plausible que pour l'équipe éditoriale, celles-ci seront le fait des hommes politiques, et surtout des compromis qu'ils sauront négocier entre leurs positions respectives. Cela dit, les jugements que porte le journal sur l'attachement au Canada, sur la crainte tangible de voir le rêve canadien s'achever, nous conduisent à diagnostiquer l'émergence timide d'une conscience de soi canadienne(-anglaise), qui affleure vaguement comme si le nationalisme québécois l'avait suscitée par ricochet. Un éditorial du 28 mars souligne, par exemple, qu'il y a eu plus d'introspection chez les Canadiens depuis l'élection du Parti Québécois quatre ans auparavant, en 1976, que pendant tout le

## Texte préliminaire; ne pas citer

siècle précédent. Ce qui n'est pas entièrement une mauvaise chose, assure-t-on, puisque « nous sommes désormais mieux préparés à discuter de sujets tels que l'unité nationale, et de relativiser dans cette perspective les enjeux plus triviaux » (28 mars).

### *People to People Petition for Canadian Unity*

Les trois derniers éditoriaux<sup>15</sup> de notre corpus traitent tous d'une pétition pour l'unité canadienne, intitulée *People to People*, et circulant depuis l'automne 1978 à travers le Canada en dehors du Québec. L'aventure de cette pétition est en elle-même anecdotique, mais elle donne lieu, comme on le verra, à des réflexions et jugements significatifs pour notre propos. Conçue à Charlottetown, Île du Prince Édouard, elle est le fait de « citoyens ordinaires qui souhaitent en joindre d'autres, par-delà les revendications des partis politiques, et les commentaires hargneux que diffusent les divers médias »<sup>16</sup>. Elle annonce « dans un esprit de compréhension et pour améliorer les besoins et les espoirs de tous nos peuples, nous, soussignés, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve, invitons les membres québécois de notre famille canadienne à demeurer Canadiens, et à continuer de construire avec nous ce magnifique Canada ». Entre parenthèses, on lit la précision suivante : « les pétitions signées, publiquement présentées au Québec avant le référendum, dissiperont les rumeurs négatives et illustreront que les Canadiens de partout sont préoccupés ». Pour financer le projet, seuls des fonds privés sont sollicités, pour éviter de donner l'impression d'une campagne officielle, gouvernementale. Il semble cependant que des services publics provinciaux, telles des compagnies d'électricité ou de gaz, aient inclus des exemplaires de la pétition, avec leur facture mensuelle, à leurs usagers<sup>17</sup>. La pétition compte presque un million de signatures quand elle arrive à Montréal au début avril. Il semble cependant n'y avoir aucune réception officielle prévue : le *Globe* nous dit que la pétition est « agressée » par deux groupes communistes antagonistes, vociférant des slogans anticapitalistes à coup de porte-voix, à quoi s'ajoute encore un groupe de défense du droit à l'autodétermination du Québec, le tout noyant, dans la cacophonie générale, le message fédéraliste. Logeant dans vingt boîtes de plastique, la pétition dort ensuite quelques jours dans une station de train de Montréal, où les passants demandent à participer à ce qu'ils croient être un tirage, tandis que les gérants de deux supermarchés refusent d'accueillir ces boîtes, de peur qu'une telle exposition n'incite au vandalisme. C'est finalement dans une usine de plastique que les boîtes contenant les signatures de la pétition sont entreposées. Puis, le 9 mai, Davidson Dunton, ancien coprésident de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, la remet officiellement à Claude Ryan, chef des forces du Non.

---

<sup>15</sup> Ce sont « A light in the window », *Globe and Mail*, 5 mars 1980, p. 6; « Arrivals », *Globe and Mail*, 13 mai 1980, p. 6; « A feeling of belonging », *Globe and Mail*, 16 mai 1980, p. 6. Dans chacun d'eux, faits et jugements de valeur s'imbriquent étroitement. Plutôt que de les traiter à la suite, chronologiquement, il a paru préférable de présenter d'abord les faits pour rendre ensuite la signification qu'en tire l'éditorialiste.

<sup>16</sup> Le président du comité est J.McNutt de Charlottetown, Île du Prince-Édouard, et son co-président, G.K. Cowan, de Victoria en Colombie-Britannique. Une douzaine d'autres personnes, dont les fonctions sociales vont de chancelier d'université, à Lieutenant-gouverneur, en passant par vice-président d'une chambre de commerce, ont été nommées présidents d'honneur, et l'on devine qu'elles ont la charge de faire circuler la pétition dans leur province ou territoire respectif.

<sup>17</sup> Voir « Western Petitions Impede National Unity », *The Nugget, Northern Alberta Institute of Technology- Students Newspaper*. 24 janvier 1980, Vol 11, no 2, p.1.

## Texte préliminaire; ne pas citer

Voyons maintenant ce qu'en disent nos trois éditoriaux. Au fondement de cette pétition, on trouve des Canadiens anxieux, ne sachant comment prendre part au débat sur l'avenir du Québec, mais ne voulant surtout pas rester silencieux, de peur que cela soit interprété, par erreur, comme une marque d'indifférence. Son message vient tout droit du cœur, et pour cette raison, il transcende toutes les autres considérations touchant le référendum québécois, qu'elles soient économiques, culturelles, linguistiques, politiques, ou autres, et doit être livré avec une urgence inquiète. Le sentiment d'appartenance nationale a spontanément émergé, et s'est exprimé franchement, avec naturel, dans cette pétition. Et même le cafouillage de sa délivrance, sa difficulté à franchir l'étape finale de l'accueil symbolique, a quelque chose de sympathiquement canadien. La pétition n'est donc pas assimilable à un simple envoi de pièces de rechange pour un moteur, par exemple, ni même à un courrier sans véritable destinataire. Pour le journal, les signataires n'ont pas été poussés par la force contraignante qu'ont parfois les pétitions, ni même par l'expectative que leur appui ferait une différence dans l'issue du vote référendaire. C'est plutôt le besoin impérieux d'agir, de dire leur conviction qu'un pays ayant à son actif de si grandes réalisations doit rester intact, qui explique leur geste. Pour le dire autrement, leur signature est leur vote dans ce référendum qui n'avait pas prévu d'urne pour l'y déposer. Et c'est pourquoi, même si elle devait restée à s'empoussiérer dans un entrepôt, la valeur de l'effort dont elle témoigne ne pourra jamais être perdue. En fait, cette pétition avait déjà une valeur inestimable *avant* d'arriver au Québec et, quel que soit son impact sur le vote, sa valeur ne peut être ternie, ni flétrie : son mérite et sa portée tiennent au fait qu'un million de Canadiens se sont arrêtés pour réfléchir à la nature de leur pays, et poser le geste signifiant qu'il leur tient à cœur.

Il semble évident que les inquiétudes causées par la tenue du référendum de 1980 aient titillé chez les Canadiens des provinces anglophones un sentiment d'appartenance nationale qui s'exprimait assez peu jusque-là. En disant aux Québécois qu'ils sont désirés dans la Confédération, les Anglo-canadiens expriment en fait leur propre amour du Canada. Tout se passe comme si le nationalisme québécois, ayant abouti à la tenue d'un référendum sur la souveraineté-association, avait provoqué en retour l'expression du nationalisme canadien. Au lendemain du référendum, le chroniqueur H. Winsor confirme en partie cette impression quand il suggère de suivre les conseils de Pierre Bourgault. Celui-ci enjoint le Canada anglais à se construire un pays, et qu'après, peut-être, les Québécois voudront en faire partie. Le chroniqueur se félicite ensuite que cet exercice de définition et d'appréciation de soi ait déjà commencé, à Toronto, par exemple, où les enfants des « boat people » vietnamiens performant dans le système scolaire, preuve manifeste d'intégration réussie à un consensus sur la vie bonne, ou en Saskatchewan où les pionniers ayant survécu à la sécheresse et la dépression ont fusionné les émigrés du reste du monde dans une culture distinctive (Winsor, 21 mai). En fait, comme on le remarque, Winsor traduit l'exhortation de Bourgault en termes d'identification régionale, ou même provinciale, plus que nationale. Mais l'idée demeure d'un travail sur soi qui concerne les Canadiens anglais, d'une appartenance qui n'inclut pas les Québécois.

### Conclusion

En 1980, l'exaspération provinciale à l'égard du fédéralisme est répandue dans pratiquement toutes les régions du Canada, de sorte qu'une force centrifuge semble

## Texte préliminaire; ne pas citer

menacer le pays d'éclatement. Le projet péquiste n'est pas, pour l'équipe éditoriale du *Globe and Mail*, à mettre sur le même plan. Loin d'être un défi à relever par le fédéralisme canadien, il en constitue plutôt une attaque directe; plus encore, il en est la parfaite antithèse. Bien que personne ne sache dire en mai 1980 ce qu'est le fédéralisme renouvelé, ou ce qu'il pourrait être<sup>18</sup>, il est la seule alternative à laquelle on s'accroche pour répondre à l'ambition nationale des Québécois. Le journal s'inquiète, ne sachant pas si les Premiers ministres des autres provinces sauront trouver une cause commune avec le Québec, ou s'ils ne choisiront pas plutôt de se replier paresseusement sur une conception du fédéralisme ne servant que leurs intérêts propres. On sait aujourd'hui que ces rencontres constitutionnelles de la dernière chance ont été un échec; que le gouvernement fédéral avait décidé d'agir unilatéralement; qu'une entente était survenue *in extremis*, alors que personne ne s'y attendait plus, entre le Premier ministre Trudeau et les premiers ministres provinciaux, à l'exception de celui du Québec, et que la Constitution sera finalement rapatriée, avec sa Charte des droits et libertés enchâssée, en avril 1982. Ce rapatriement a eu l'effet d'une douche froide pour les souverainistes, mais aussi pour les fédéralistes québécois. Pour certains politologues, 1982 demeure une année charnière, marquant le début d'une refondation sur la base d'un nouvel individualisme politique, sain et bénéfique pour la Confédération canadienne (Bercusson et Cooper 1991). En même temps, il est jugé par d'autres comme le début d'une restructuration politique qui n'augure rien de bon concernant la place du Québec dans la Confédération (Balthazar et al. 1991; Laforest 1992; McRoberts 1997). Notre analyse pointe dans la même direction que cette seconde interprétation, en illustrant comment l'agitation nationaliste au Québec, l'année du premier référendum, engendre une réflexion dans l'opinion publique et journalistique canadienne-anglaise qui aménage, d'une certaine façon, une niche symbolique à ce qui deviendra la restructuration politique du Canada. À défaut de renouveler le fédéralisme, le rapatriement de la Constitution s'est fait sans l'accord du Québec, et celui-ci n'a toujours pas paraphé le document. Il ne nous apparaît pas abusif de conclure que l'attachement général et abstrait au fédéralisme, en tant qu'idéologie opposée au souverainisme québécois, a permis à la fois de contrer les forces centrifuges qui exerçaient des pressions sur la fédération en 1980, et de maintenir l'illusion de l'unité canadienne. De ce point de vue, le souverainisme québécois servirait de repoussoir idéologique au Canada restructuré depuis 1982, et ce mécanisme symbolique aurait commencé à se mettre en place durant les premiers cinq mois de 1980.

### Bibliographie partielle:

- Éditorial, « The prompter's box », *Globe and Mail*, 22 décembre 1979, p. 6  
Éditorial, « The same old arrogance », *Globe and Mail*, 9 janvier 1980, p. 6.  
Éditorial, « The referendum and after », *Globe and Mail*, 10 janvier 1980, p. 6  
Éditorial, « To set the record straight », *Globe and Mail*, 11 janvier 1980, p. 6  
Éditorial, « As a matter of right », *Globe and Mail*, 15 janvier 1980, p. 6

---

<sup>18</sup> À peine sorti du débat référendaire, l'éditeur du journal *Le Soleil*, Marcel Pépin avançait : « pendant des mois, on a dit à nos lecteurs qu'on leur demandait de voter sur quelque chose d'imprécis, de vague, d'irréaliste tandis que l'alternative était claire et aisée à comprendre. Soudain, après avoir été battu au scrutin, le concept de souveraineté-association devient clair comme du cristal, par comparaison avec le fédéralisme renouvelé. Tout le monde sait maintenant ce qu'ils ont rejeté, mais très peu savent ce pour quoi ils ont voté » (Pépin, 1981 : 97).

## Texte préliminaire; ne pas citer

- Éditorial, « For renewed federalism », *Globe and Mail*, 23 janvier 1980, p. 6
- Éditorial, « It is time to dissociate », *Globe and Mail*, 24 janvier 1980, p. 6
- Éditorial, « For the Conservatives », *Globe and Mail*, 9 février, 1980, p. 6
- Éditorial, « Down and out », *Globe and Mail*, 14 février 1980, p. 6
- Éditorial, « A light in the window », *Globe and Mail*, 5 mars 1980, p. 6
- Éditorial, « A strange debate », *Globe and Mail*, 19 mars 1980, p. 6
- Éditorial, « The separation question », *Globe and Mail*, 22 mars 1980, p. 6
- Éditorial, « Master of soothing words », *Globe and Mail*, 25 mars 1980, p. 6
- Éditorial, « Call of the wild », *Globe and Mail*, 28 mars 1980, p. 6
- Éditorial, « For all your eyes only », *Globe and Mail*, 3 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « The voice of the Yvettes », *Globe and Mail*, 9 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « Saskatchewan's plain talk », *Globe and Mail*, 10 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « Not dollars and cents », *Globe and Mail*, 12 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « When yes means no », *Globe and Mail*, 17 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « Plain talk from Alberta », *Globe and Mail*, 18 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « Voices from the West », *Globe and Mail*, 25 avril 1980, p. 6
- Éditorial, « Speaking for Canada », *Globe and Mail*, 3 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « The expert », *Globe and Mail*, 9 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « Yes won't get you no », *Globe and Mail*, 10 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « Arrivals », *Globe and Mail*, 13 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « A feeling of belonging », *Globe and Mail*, 16 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « No easy way », *Globe and Mail*, 17 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « Reaffirmation », *Globe and Mail*, 21 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « Getting on with it », *Globe and Mail*, 22 mai 1980, p. 6
- Éditorial, « Bull in a china shop », *Globe and Mail*, 30 mai 1980, p. 6